

DIRECTION OUEST
LA CROIX ROUGE

35530 BRECE
www.bm-cat.fr
Tél : 02 99 00 25 25
Fax : 02 99 00 19 77
Code TVA : FR53380231316

Facture n° 25 7151631
Date 05/04/2018
N° Client 6381401/101P1P
Code TVA Client
N° or LU18976 / 13

MS

10/71 IMKUBQWS 1/2 00010 00020

Réf. commande	Votre matériel	Compteur	N° de parc
	CATERPILLAR 963D *	CAT0963DHLCS00850*	8044 21204306

LIBELLE	FAM	QTE	PU HT	REMISE HT	PU NET HT	MONTANT HT
FOURNITURE PIECES DE RECHANGE						

Fourniture de deux batteries du 09/02/18						

153-5700 BATTERY	8	2	345,22		345,22	690,44
Total pièces seg			05			690,44 *
Total segment			05			690,44 T

DIAGNOSTIC CHAINE						

Plainte du client;						
Tension de chaine gauche ne fonctionne plus.						
*						
Réparation;						
*						
Désassemblage réassemblage de la chaine.						
Calage machine.						
Dépose repose des protections de roue folle.						
Dépose repose de la roue folle.						
Essai de la tension de chaine > complètement						
grippé. Extraction difficile du support complet						
de la tension de chaine.						
Remplacement de la tension complète et des joints						
d'étanchéité du support.						
Décalage de la machine, contrôle tension et						
réglage de la chaine.						

5P-8245 RONDELLE	9	2	1,29		1,29	2,58
6V-8149 ECROU	9	2	0,89		0,89	1,78
6Y-9024 BOULON	1	16	2,87		2,87	45,92
7X-0515 RONDELLE	9	2	4,29		4,29	8,58
7X-4799 JOINT	9	1	21,00		21,00	21,00
8T-0646 BOLT	9	1	4,03		4,03	4,03
8T-4193 BOULON	9	2	4,58		4,58	9,16

10/71 IMKUBQWS 00010 00020

RESERVE DE PROPRIETE
marchandises et/ou les matériels vendus, malgré leur livraison, demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement effectif de leur prix par l'acheteur et ce, nonobstant les éventuelles conditions générales d'achat de l'acheteur. A ce titre, le vendeur pourra en exiger la restitution immédiate en cas de défaut de paiement. L'acheteur supportera, dès la livraison, la charge des risques en cas de perte ou de destruction.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
- Sauf conditions particulières de règlement figurant plus haut, nos factures sont payables comptant.
- Dans le cas où leur règlement interviendrait postérieurement à la date figurant aux dites conditions particulières de règlement, le vendeur percevra des intérêts de retard depuis la dite date d'un montant égal à l'application de trois fois le taux d'intérêt légal aux sommes impayées, prorata temporis.
- En cas de dérogation au paiement comptant et en cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
- Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 €

Tous les litiges auxquels pourraient donner lieu l'interprétation ou l'exécution des présentes seront de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de Bobigny

SIEGE SOCIAL 117 RUE CHARLES MICHELS 93208 SAINT-DENIS
SAS AU CAPITAL de 35.000.000 EUR RCS BOBIGNY B 380231316

DIRECTION OUEST
LA CROIX ROUGE

35530 BRECE
www.bm-cat.fr
Tél : 02 99 00 25 25
Fax : 02 99 00 19 77
Code TVA : FR53380231316

Facture n° 25 7151631
Date 05/04/2018
N° Client 6381401/101P1P
Code TVA Client
N° or LU18976 / 13

125

Réf. commande	Votre matériel		Compteur	N° de parc		
	CATERPILLAR 963D *	CAT0963DHLCS00850*		8044	21204306	
LIBELLE	FAM	QTE	PU HT	REMISE HT	PU NET HT	MONTANT HT
I-1733 JOINT	9	1	16,04		16,04	16,04
9X-7714 SEAL	6	2	130,37		130,37	260,74
236-7890 ADJUSTMENT	1	1	2798,85		2798,85	2798,85
254-0224 BOLT	1	4	4,89		4,89	19,56
Total pièces seg		10				3188,24 *
- 5%						159,42-*
MAIN D'OEUVRE		31,00			75,00	2325,00
Total MO seg		10				2325,00 *
- 5%						116,23-*
CHALUMEAU		1,0				22,50
Total fournitures seg		10				22,50 *
Total segment		10				5260,09 T
TRAVAUX SUPPL. SUR MOTEUR						
-----						-----
Total H.T.						5950,53
TVA à 20,00%						1190,11
Net à payer T.T.C.						7140,64
Dont marchandises H.T. au débit :						3719,26
et prestations H.T. à l'encaissement :						2231,27
REGLEMENT PAR VIREMENT, A 30 JOURS DATE DE FACTURE SOIT LE 05/05/2018.						
<i>virt Pc 24/5</i>						
TOTAL HT	TAUX TVA	TVA DEBIT	TVA ENCAIS.			NET A PAYER
5950,53	20,00	743,86	446,25	EUROS		7140,64

10771 IMKUBQWMS 00010 00021

RESERVE DE PROPRIETE
marchandises et/ou les matériels vendus, malgré leur livraison, demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement effectif de leur prix par l'acheteur et ce, nonobstant les éventuelles conditions générales d'achat de l'acheteur. A ce titre, le vendeur pourra en exiger la restitution immédiate en cas de défaut de paiement. L'acheteur supportera, dès la livraison, la charge des risques en cas de perte ou de destruction.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE
- Sauf conditions particulières de règlement figurant plus haut, nos factures sont payables comptant.
- Dans le cas où leur règlement interviendrait postérieurement à la date figurant aux dites conditions particulières de règlement, le vendeur percevra des intérêts de retard depuis la dite date d'un montant égal à l'application de trois fois le taux d'intérêt légal aux sommes impayées, prorata temporis.
- En cas de dérogation au paiement comptant et en cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera accordé.
- Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est de 40 €